

tenue par Monsieur ZUPAN, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame KIEFFER, Greffière

10 heures 00

01) DOSSIER N° 2500904 RAPPORTEUR: Monsieur David ZUPAN

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - ETRANGERS - Refus de délivrance d'un récépissé de titre de séjour suite demande de renouvellement portant mention "vie privée et familiale" (pref21)

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur

RIQUET-MICHEL ADRIENNE (Cour)

Défendeur

PRÉFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ ET M. le Préfet
DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR

Arrêté le 13/03/2025

Le président du tribunal